

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

**Délibération n° :**

DL23/2023

**Objet :** CONVENTION  
D'OCCUPATION  
TEMPORAIRE D'UN  
TERRAIN DESTINE A  
METTRE EN ŒUVRE  
UNE MESURE  
COMPENSATOIRE :  
DEPLACEMENT  
D'HABITAT FAVORABLE  
A UNE ESPECE  
PROTEGEE

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS) représenté par M ESCANDE (suppléant CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire – CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS).
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

**Avaient donnés pouvoir :**

Mme BERCHON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M CARRE (titulaire – CPS) ;  
Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M VIGIER (titulaire – CPS).

**Absents excusés :**

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; Mme BERT (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; Mme Dumas (titulaire CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; M. GILBON (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS), M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; Mme PERIS (titulaire – CCHVC) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme LUCAS (suppléante – CPS) : présente du point 1 au point 9

**DATE DE  
CONVOCAION**

Le 29/03/2023

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 23  
VOTANTS : 25

**Délibération n°DL23/2023**

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN DESTINE A METTRE EN  
ŒUVRE UNE MESURE COMPENSATOIRE : DEPLACEMENT D'HABITAT FAVORABLE A UNE  
ESPECE PROTEGEE**

**Le comité syndical,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération DL 58/2021 du 16 décembre 2021 autorisant le Président à signer le marché public global de performances relatif à la conception, réalisation, exploitation et maintenance d'une déchèterie-ressourcerie pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la note de présentation,

**Vu** le projet de convention d'occupation temporaire d'un terrain destiné à mettre en œuvre une mesure compensatoire annexé, relatif au déplacement d'habitat favorable à une espèce protégée,

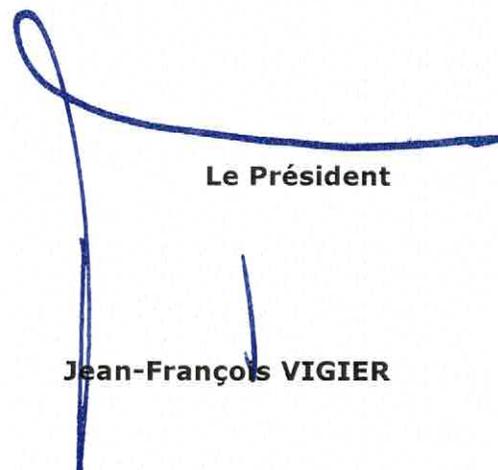
**Considérant** la nécessité pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse d'assurer la mise en œuvre de cette mesure compensatoire,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve** le projet de convention d'occupation temporaire d'un terrain destiné à mettre en œuvre une mesure compensatoire relative au déplacement d'habitat favorable à une espèce protégée,

- **Autorise** le Président à signer cette convention.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **21 AVR. 2023**  
Affichée le : **21 AVR. 2023**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL23_2023
Date de la décision:	2023-04-06 00:00:00+02
Objet:	Convention d'occupation temporaire d'un terrain destiné à mettre en oeuvre une mesure compensatoire : déplacement d'habitat favorable à une espèce protégée
Classification matières/sous-matières:	3.6
Identifiant unique:	091-200062321-20230406-DL23_2023-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20230406-DL23_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1231
nom original: Annexe DL 23 2023.pdf	application/pdf	1731790
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20230406-DL23_2023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	1731790
nom original: DL 23 2023.pdf	application/pdf	438883
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20230406-DL23_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	438883
nom original: Note présentation DL 23 2023.pdf	application/pdf	232599
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20230406-DL23_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	232599

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 avril 2023 à 12h10min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 avril 2023 à 12h15min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2023 à 12h15min19s	Transmis au MIAT

